ATTESTATION D'ASSURANCE

ALLIANZ IARD dont le siège social est sis, 1 cours Michelet, CS 30051, 9275 Paris La Défense Cedex, atteste

que:

la société SARL EMMANUEL MEYER COURSES

Domiciliée :

2 RUE DU BREUIL

91360 VILLEMOISSON SUR ORGE

a souscrit un contrat d'assurance portant le n° 55 518 089, ayant pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de sa responsabilité contractuelle, encourue du fait de l'exercice de son activité de voiturier, en

raison des dommages et pertes matériels subis par les marchandises qui lui sont remises en vue d'un transport

public de marchandises par voie terrestre.

Etendue géographique de la garantie : France métropolitaine, Principautés de Monaco et Andorre.

Engagement maximum de l'Assureur : 10 000 euros par véhicule porté à 15 000 euros en cas de faute

inexcusable.

Ce contrat a également pour objet de garantir l'Assuré contre les conséguences pécuniaires de la responsabilité

civile qu'il peut encourir en sa qualité de voiturier, en raison des dommages corporels, des dommages matériels

et des dommages immatériels consécutifs causés aux tiers et résultant de l'exploitation par son entreprise dans

le cadre de l'activité précitée.

Contrat d'assurance valable du 1er mars 2016 au 28 février 2017.

La présente attestation d'assurance est délivrée pour servir et valoir ce que de droit, sous réserve des clauses et

conditions du contrat.

Elle n'implique qu'une simple présomption de garantie de l'Assureur.

Fait à Paris La Défense, le 22 aout 2016.

L'Assureur